

# PROCÈS VERBAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE  
LA POLICE NATIONALE

POLICE JUDICIAIRE DE PARIS

L'an deux mille quatorze,  
le dix-huit juillet à zéro heure quarante

Nous, Jules MAIGRET  
COMMISSAIRE DE POLICE  
en fonction à la P.J. de Paris

Officier de Police Judiciaire en résidence à Paris

---"Étant en villégiature à Concarneau-----  
---"Poursuivant l'enquête préliminaire-----  
---"Mandons et entendons la personne ci-après dénommée qui nous  
déclare :-----

---SUR SON IDENTITÉ:-----

---"Je me nomme LE GUÉREC LÉON."-----

---"Je suis MARIN. Au chômage depuis mon retour de Sing Sing."---

---"Lui ayant préalablement communiqué la teneur du dossier,  
recueillons ainsi qu'il suit ses déclarations-----

---SUR LES FAITS:-----

---"QUESTION : C'est bien dans vos bras que la victime M. LE  
POMMERET YVES s'est effondrée, inanimée?"-----

---"RÉPONSE : Oui."-----

---"QUESTION : Plusieurs témoins ont rapporté que vous vous étiez  
jeté sur M. LE POMMERET YVES. Pour quelle raison?"-----

---"RÉPONSE : Parce que je suis sûr que c'est à cause de lui que j'ai  
fini en tôle. C'était un pourri et je ne vais pas le regretter, mais ce  
n'est pas moi qui l'ai tué. Je ne l'ai même pas touché et puis le toubib  
a dit qu'il avait été empoisonné."-----

---"QUESTION : Vous ne l'avez pas tué de vos poings, certes. Mais  
vous aviez de bonnes raisons de lui en vouloir, non?"-----

---"RÉPONSE : Je vous l'ai dit, c'est à cause de lui que j'ai fait  
de la prison. Et il a profité de mon absence pour séduire ma fiancée,  
MLLE EMMA, et je crois bien qu'il l'a mise enceinte."-----

---"QUESTION : On dit que ce chien jaune qui suit MLLE EMMA est  
à vous, c'est exact?"-----

---"RÉPONSE : Oui, MLLE EMMA s'en est occupé en mon absence."-----

---"QUESTION : Ce chien est malade. Le DOCTEUR MICHOUX a procuré du  
Strynervene à MLLE EMMA pour le soigner, vous le saviez?"-----

---"RÉPONSE : Non, je n'étais pas au courant."-----

---"QUESTION : Pourquoi avez-vous ramassé les débris du verre de  
la victime si vous ignoriez la présence de ce poison sur les lieux  
du crime?"-----

---"RÉPONSE : Je ne vois pas de quoi vous parlez."-----

---"QUESTION : Un témoin vous a vu ramasser les morceaux du  
verre de M. LE POMMERET YVES qui s'était brisé au moment où  
la victime est tombée. Vous avez fait disparaître les débris  
du verre parce que vous saviez qu'ils pouvaient contenir des  
traces du médicament de votre chien, n'est-ce pas?"-----

---"RÉPONSE : Je ne vois pas de quoi vous parlez et je n'ai rien  
d'autre à ajouter."-----

---Après lecture faite personnellement, M. LE GUÉREC LÉON persiste  
et signe avec nous le présent à une heure quinze.-----

AFFAIRE :

HOMICIDE DE  
M. LE POMMERET YVES

OBJET :

AUDITION DE  
M. LE GUÉREC LÉON

M. LE GUÉREC LÉON

L'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE